

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XII, No 5.

Montréal, Mai 1906.

50 cts par an.

LES ABEILLES

Que j'envie, ô blondes abeilles,
Le sort que vous fit le destin,
Quand aux premiers feux du matin
Vous volez aux coupes vermeilles !

Comme vous allez vous baigner
Dans chaque goutte de rosée
Et sur toute plante irisée
De doux parfums vous imprégner !

Le calice embaumé des fleurs
Au souffle du zéphyr vous berce,
Et, pour vous, la nature verse
L'odorant nectar de ses pleurs.

Ah ! qui pourra de cette terre,
Détachant aussi l'âme un peu,
Lui prêter des ailes de feu
Pour fuir vers un autre atmosphère !

M. J. MARSILE.

RENOUVEAU

Mais il en est de nous comme de toutes fleurs.

EMILE DIAZ.

Regardez mourir la rose épuisée !
Plus de frais parfums, plus d'éclat vermeil...
Pour rendre la vie à la fleur brisée,
Que faudrait il donc ? — Un peu de rosée,
Un peu de soleil.

De même, ici-bas, la vie a des stages,
Où, meurtri, froissé, le cœur flétrit ;
Ainsi que la fleur, l'âme a ses orages ; —
Mais qu'un doux rayon tombe des nuages,
Et tout refleurit !

LOUIS H. FRECHETTE.

Un Sujet Intéressant

Discutant une loi qui vient d'être soumise à la législature de New York à l'effet d'introduire certains changements dans le régime représentatif des sociétés de secours mutuels, afin que les anciens délégués et officiers généraux fassent partie de droit des conventions, le *Fraternal Monitor* d'avril publie certaines remarques qui nous ont paru pleines d'intérêt pour les mutualistes en général.

En théorie et en pratique, dit notre confrère américain, les membres d'une mutualité sont l'autorité suprême qui règle son fonctionnement et décide de sa destinée. Mais comme il est impossible aux sociétaires d'agir individuellement, ils doivent faire choix de délégués chargés de les représenter lors des conventions. Pour que le système marche équitablement, il faut cependant que ces conventions aient lieu à des époques déterminées... Puis, comme les membres sont les arbitres de leur propre destinée, il s'en suit qu'ils doivent avoir la liberté d'exercer leur propre jugement. S'ils ne comprennent pas les projets qui leur sont soumis et s'ils adoptent de mauvaises mesures, eux seuls seront punis, eux seuls en souffriront. D'autre part, il est admis que la majorité des membres n'ont pas une connaissance assez étendue des principes qui régissent l'assurance pour qu'ils puissent se prononcer sagement sur les questions de tarif et les autres sujets techniques proposés à leur attention. Voilà pourquoi la plupart des sociétés ont essayé de remédier à cela en confiant la décision des questions d'intérêt général à une convention ni trop nombreuse pour rendre le travail difficile, ni assez peu nombreuse pour annihiler la représentation...

Pardessus tout, il est nécessaire que les taux soient suffisants et que l'harmonie règne dans l'administration. Pour que les délégués légifèrent sagement et intelligemment, il faut qu'ils connaissent les principes fondamentaux des opérations d'assurance et qu'ils n'acceptent que des tarifs capables de maintenir leur institution en existence indéfiniment. Les mutualistes sont-ils assez avancés pour ne jamais méconnaître ce principe vital? Si l'on s'en rapportait aux difficultés auxquelles ont donné lieu les changements de taux dans quelques associations, il faudrait croire que non. Un certain nombre de mutualistes n'ont pas encore saisi la différence qu'il y a

entre le coût actuel de l'assurance et son coût permanent...

En terminant, l'écrivain du *Monitor* se demande si la solution ne serait pas dans cette mesure: Obliger les mutualistes à baser leur tarif et leur réserve sur une certaine échelle et ne permettre à aucune société de déroger à la loi de l'Etat. Les membres n'auraient qu'à voter ensuite un tarif en conformité, et de cette façon, la théorie mutualiste serait sauvegardée tandis que l'existence de l'institution serait assurée.

L'Alcool et la Richesse

On ne sera pas étonné d'apprendre que si l'alcool rapporte à l'Etat sous forme d'impôt, il coûte au pays *beaucoup plus*. Le calcul a été fait par M. Rochard, membre de l'Académie de médecine. Le voici refait pour l'année 1899.

En 1899, les 8,861,095 gallons d'alcool bus en France ont coûté :

Aux buveurs	\$73,600,000
On a dépensé d'autre part :	
1° Pour les aliénés d'origine alcoolique	1,600,000
2° Pour la répression des crimes de même origine	1,800,000
3° Pour l'Assistance publique de même origine	14 000,000
4° Pour pertes résultant de suicides ou d'accidents	1,000,000
5° Pour salaires perdus par maladies ou chômages	268,000,000
Total	\$360,000,000

Voilà le montant perdu par la France annuellement, à cause de l'alcool.

Et dans ce total ne sont pas compris les pertes qui ne peuvent s'évaluer : diminution de vitalité et d'intelligence, dommages causés par les alcooliques, etc...

En Allemagne, on a pu déterminer les sommes coûtées par une famille d'alcooliques. Une femme alcoolique, qui vivait au commencement du siècle, a eu environ 700 descendants, dont 106 sont allés à l'hôpital, 206 ont mentié, 76 ont été condamnés à la prison, 7 ont été meurtriers. En 75 ans, cette famille a coûté plus de \$1,200,000.

J. BAUDRILLART.

Un médecin d'un asile d'aliénés en France, a étudié 83 enfants idiots et épileptiques de son service; 60 d'entre eux étaient fils d'alcooliques. — E. DURAND.

Hygiène Pratique

UNE LIGUE ORIGINALE

Il s'est formé récemment, en Angleterre, une société qui se nomme "The Health Culture League" et qui semble obtenir un brillant succès, si l'on en juge par le nombre de ses adhérents à travers le vaste empire britannique.

Les adeptes s'engagent d'abord à suivre une ligne de conduite susceptible de les tenir en bonne santé, puis à répandre les principes d'hygiène parmi leurs amis et connaissances. Comme la règle est excellente dans son ensemble et qu'on peut bénéficier à la connaître, nous avons cru devoir en donner la traduction à nos lecteurs.

La culture de santé et la culture physique ne sont ni plus ni moins que de l'hygiène préventive sous des noms différents ; dans l'une ou l'autre de ces cultures le but à atteindre c'est de préserver l'homme des maladies qui affligent le monde civilisé parce qu'il s'éloigne trop de la vie naturelle. Aussi, la base de la règle à laquelle nous faisons allusion, c'est qu'il faut rechercher le soleil, la lumière, l'eau et l'air ; qu'il faut provoquer son développement par les exercices, le massage, la respiration profonde et la volonté ; qu'il faut, enfin, surveiller son alimentation. Ceci dit, passons à la règle qui est tout un programme de vie.

RÈGLE DE SANTÉ

Laisser, en tout temps, les fenêtres de sa chambre ouvertes de six pouces.

Manger lentement et ne boire qu'après les repas.

Changer de sous-vêtements au moins une fois par semaine.

Prendre un bain complet ou un demi-bain, ou se laver le corps à l'aide d'une serviette, d'une éponge ou de la main, à l'eau tiède ou froide, tous les jours.

Prendre un bain chaud ou de vapeur une fois la semaine.

Laver l'estomac, chaque matin, en buvant un bon verre d'eau froide et pure.

Vivre au grand air le plus possible.

Dormir huit à neuf heures sur vingt-quatre.

Travailler activement pendant neuf heures, au moins, chaque jour.

S'endurcir en marchant pieds nus ou en sandales, dans la maison, matin et soir.

Faire cinq à dix minutes d'exercices, matin et soir, avec un extenseur, un dévelop-

peur, des massues (indian clubs), des petits haltères ou un "punch bag".

Etre gai, alerte, sans peur et sans reproche.

Etre chaste, car cela est essentiel à la santé.

Ne manger de la viande qu'une fois par jour.

Remplacer souvent la viande ordinaire par du poisson ou de la volaille.

Faire un repas aux fruits seulement aussi souvent que possible.

Si on le peut adopter le régime végétarien (non pas végétalien).

En tout cas, si on mange des viandes, éviter les suivantes : Porc (y compris le jambon et le bacon), les viandes faisandées, les huîtres et tous les mollusques. Les viandes en boîtes, le lapin, les tripes, les foies, les œufs non frais, les anguilles, les homards, les saucisses, les saucissons. Le fromage, le pain blanc, le pain frais, les pâtisseries, les gâteaux et les biscuits de fantaisie. La bière, les vins, les liqueurs fortes, les eaux minérales, le thé fort, le thé noir, les eaux et les boissons glacées ou frappées, le cidre, le vinaigre, le soda-water et les boissons chaudes. Les marinades, les médecines brevetées, les pilules, les amers, les toniques, les épices et les sauces piquantes.

Singulière multiplication

Ecrivez le nombre 142,857, qui semble n'avoir rien d'extraordinaire. Multipliez successivement ce nombre par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et vous obtenez, comme produits de ces multiplications, les nombres suivants :

142,857	multiplié par 1	donne	142,857
—	—	2	— 285,714
—	—	3	— 428,571
—	—	4	— 571,428
—	—	5	— 714,285
—	—	6	— 857,142

A première vue, ces résultats n'ont rien de surprenant, mais, en les examinant attentivement, vous remarquerez que, dans chaque produit, les 6 mêmes chiffres se répètent partout ; si nous multiplions maintenant ce nombre par 7, nous obtenons comme produit un nombre composé de 6 fois le chiffre 9, savoir : 999,999.

Le milliardaire américain André Carnegie, "le Roi de l'acier" paie à ses ouvriers une prime de 10 p. c. de leur salaire lorsqu'il s'abstient d'alcool. — Dr J. BERTILLON.

Episodes d'Histoire Naturelle

LES MORSES

Une rude et périlleuse chasse, celle que l'on fait à la tribu des phoques dans les mers glaciales. A l'huile du gibier se mêle trop souvent le sang du chasseur. Une peau coûte une vie.

Tout dernièrement, raconte une revue scientifique, une vingtaine de chasseurs de morses ont à jamais disparu dans les glaces. Quelque iceberg, errant à l'aventure, promène sans doute dans la haute mer leurs cadavres ensevelis sous un linceul de neige. Seront-ils la pâture des vautours ou des grands ours polaires, l'implacable fléau de ces régions désolées ? Un caprice des vents les portera peut être sur de lointains rivages, encore vierge du pas des hommes. Après quelle course vagabonde et mystérieuse ces malheureux chasseurs entreront-ils dans l'éternité ?

Contrairement à ses proches parents le phoque et l'éléphant de mer à trompe singulière, le morse ne se plaie que sur les rivages glacés des mers polaires. Le Spitzberg est sa patrie et son éden.

Ce qui distingue ce colosse des glaces, ce sont deux défenses énormes et superbes qui atteignent jusqu'à 80 centimètres de long. Dents gigantesques et précieuses dont le morse se sert pour grimper sur les rochers, pour détacher, comme avec un rateau, les mollusques fixés au bas fond de l'Océan.

Il se rencontre des morses de sept mètres de long qui surpassent en grosseur les plus forts taureaux. Plus d'une fois on en a pris qui pesaient deux mille kilogrammes. Il en est qui mesurent vingt cinq pieds. Ce sont les géants de cette géante espèce.

Jadis, ces amphibiens énormes vivaient par troupes si nombreuses et si confiantes qu'en 1705, à l'île de Merry, les Anglais en tuèrent plus de neuf cents en six heures. Quel carnage sans mérite et sans gloire, mais non sans profit ! Voilà comment la mercantile Angleterre entend l'histoire naturelle.

Grâce à la guerre implacable qu'on a faite à sa peau, à l'huile, à l'ivoire précieux du morse, ce formidable et paisible animal est devenu, cela va sans dire, plus défiant et moins débonnaire. Les Anglais lui ont si bien changé le caractère que sa douceur de colosse s'est transformée en rancune impitoyable. Le morse aujourd'hui tient à sa peau, à son huile et à ses dents. Jadis c'était

un massacre, c'est aujourd'hui une chasse, une lutte, un corps à corps.

On l'assommait, frappant dans le tas. Maintenant on le guette, on le harponne, on le capture au milieu des plus grands périls.

Toujours sur ses gardes, le morse s'éloigne peu de la mer, son refuge et sa forteresse. Jamais il ne se livre au sommeil le long du rivage sans avoir placé une sentinelle, qui, jetant tout à coup un cri d'alarme, avertit toute la bande de l'arrivée de l'ennemi.

Aussitôt la tribu entière plonge dans les flots, remonte, s'éloigne et disparaît à l'horizon comme un chapelet gigantesque dont chaque grain est un monstre.

Dédaigneux d'une lutte meurtrière par un reste de bonté native, le morse s'éloigne plutôt qu'il ne fuit. Mais s'il ne peut se dérober, il se défend avec un courage, une vigueur, une ténacité extraordinaire. Blessé, il devient furieux, tressaute d'une façon épouvantable, bondit sur son adversaire et de ses dents monstrueuses, dont il se soucie peu qu'on fasse des bénitiers ou des ronds de serviette, il frappe, il transperce, il déchire, il éventre ; et, comme un jouet, il brise les armes du chasseur.

Le péril que sa sagesse n'a pu éviter, il l'affronte et le brave, le domine, en triomphe. Comme un héroïque estropié, il arrive en sauts fantastiques au secours des siens, rampant sur son ventre de bronze, agitant ses moignons fabuleux comme un aigle bat des ailes.

En mer, il suit avec une obstination admirable le canot qui emporte un de ses compagnons, se dévoue pour le délivrer et le venger, se jetant sur les chaloupes, les accrochant de ses défenses irrésistibles, les perçant d'outre en outre, arrivant par sa rage et son poids à les faire chavirer.

La femelle du morse a pour ses petits des tendresses exquises, un dévouement sans borne. Sa façon d'allaiter est charmante. Etendue sur le rivage au pied d'un rocher, elle donne le sein à son nourrisson qu'elle soutient d'une nageoire doucement repliée comme un bras maternel.

Surprise par les chasseurs, ce n'est pas à son salut qu'elle songe, mais à la vie de son enfant. Elle le prend dans ses défenses et, avec la rapidité de l'éclair, le pousse, le jette à la mer. Il est sauvé. A elle la lutte, le sacrifice, la mort.

Surpris, les morses sortent en présence de vingt chasseurs armés terriblement. Toute retraite est coupée. La lutte s'engage, le

Les Cercles Modèles



J. E. BRASSARD.

E. M. LARIVIÈRE.

Dr A. H. DENIS.

CERCLE PAPINEAU, No 177.

Fondé à Montréal, dans la partie est, le 17 avril 1903, ce cercle dont les débus furent modestes fonctionne maintenant très bien. Nos confrères ont gagné une série d'insignes d'officiers dans le concours de mars juin 1905 et comme ce groupe reçoit l'impulsion d'une direction intelligente, nous avons lieu d'espérer qu'il se distinguera de nouveau dans les prochaines joutes.

mérite d'attirer notre attention.

Fin de	Membres en règle.	Capital Caisse des Malades.
1903	39	\$ 9 68
1905	61	210 04

L'état financier de sa Caisse des Malades

Aux termes des statuts la réserve qu'il devrait avoir s'élève à \$120, mais il possède un surplus de \$90.04, soit 75%. Il est facile de conclure que le Cercle Papineau est bien administré, ce qui n'est pas un mince mérite.

massacre commence : des coups, des cris, des bonds, du sang.

C'en est fait : tous les géants sont là, percés de mille coups de lance, alignés le long du rivage. On les dépouille et la graisse s'entasse dans les barils.

De tant de force et de courage, d'intelligence, de dévouement, d'amour, que reste-t-il ? De l'huile !

FULBERT-DUMONTEIL.

Les montagnes du Canada

Les principales montagnes sont les montagnes Rocheuses, à l'ouest ; elles s'étendent de l'océan Arctique jusqu'aux Etats-Unis et contiennent les sommets les plus élevés de la puissance, parmi lesquels les principaux sont ; le mont Hooker, 19,700 pieds ; le mont Brown, 19,000 pieds, et le mont Murchison, 15,700 pieds, tandis que plusieurs autres

atteignent presque la même hauteur. Le chemin de fer du Pacifique Canadien traverse cette chaîne par le *Kicking Horse pass* à une altitude de 5,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'ouest des montagnes Rocheuses et entre celles-ci et l'océan Pacifique se trouvent les Montagnes des Cascades, qui suivent la côte à partir de la rivière Fraser jusqu'au territoire d'Alaska et ont, en certains endroits, jusqu'à 10,000 pieds de hauteur. Les autres chaînes de quelque importance sont : les Laurentides, qui s'étendent du Labrador au nord du Saint Laurent et ont au delà de 2,000 milles de longueur ; les monts Notre-Dame, dans la province de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, les montagnes du Sud et du Nord et les montagnes Cobequid, dans la Nouvelle Ecosse.

Il n'y a pas de gens plus vides que ceux qui sont pleins d'eux-mêmes.



RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS

Du 1er Septembre au 31 Décembre 1905

1487 MEMBRES ADMIS

Prix Adjugés aux Cercles

“Trophée” St-Louis de France (1ère fois)

CERCLE CRÉMAZIE, No 171, (3ème division) ; Augmentation : 143 membres.

PRIX D'HONNEUR DE DIVISION

Un Drapeau en soie, un Etendard aux armes de la Société ou \$30.00 aux cercles ci-après nommés, à leur choix :

CERCLE BRUCHÉSI, No 135, (1ère division) ; Augmentation : 98 membres.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108, (2ème division) ; Augmentation : 72 membres.

AUTRES PRIX

Une série d'Insignes d'Officiers (nouveau modèle) ou un Fanion en soie à chacun des cercles dont les noms suivent, à leur choix :

CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6, (1ère division) ; Augmentation : 40 membres.

CERCLE LECLERC, No 158, (2ème division) ; Augmentation : 46 membres.

CERCLE VERDUN, No 160, (2ème division) ; Augmentation : 25 membres.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, No 64, (3ème division) ; Augmentation : 26 membres.

CERCLE LAFONTAINE, No 206, (3ème division) ; Augmentation : 25 membres.

CERCLE ST-BASILE, No 199, (4ème division) ; Augmentation : 15 membres.

CERCLE IBERVILLE, No 216, (4ème division) ; Augmentation : 16 membres.

CERCLE IMMACULÉE CONCEPTION, No 224, (4ème division) ; Augmentation : 16 membres.

CERCLE ST LIN, No 239, (4ème division) ; Augmentation : 15 membres.

Les millions qui partent.

Nous extrayons d'un article sur les assurances dans la Province de Québec, paru dans *Le Canada*, les passages suivants qui renferment des idées que nous avons émises plusieurs fois, ici même, mais qu'on ne saurait trop répéter.

“Sur les 35 compagnies d'assurance sur la vie qui font affaires dans la province de Québec, 32 sont des compagnies absolument étrangères à notre Province : 7 ont leur siège principal dans la Grande-Bretagne, 10 aux États Unis, 14 dans la province d'Ontario et une dans la Province de Manitoba.

“Il n'y a donc que trois compagnies qui peuvent être considérées comme des compagnies de la Province de Québec.

Le montant total des primes retiré par ces 35 compagnies se monte en chiffres ronds à la somme de \$5,600,000, dont \$575,000 sont allées dans la caisse des trois compagnies de la province de Québec et environ \$5,000,000 dans la caisse des compagnies étrangères.

“N'y a-t-il pas dans ce fait que CINQ MILLIONS de piastres, produit de l'épargne populaire, sortent chaque année de notre

province pour aller enrichir les capitalistes des autres provinces et des autres pays, un mal économique que les pouvoirs publics doivent s'appliquer à soigner ?

“Pourquoi ne trouverions-nous pas et ne prendrions-nous pas les moyens de garder nos millions chez nous ?”

Pourquoi certains individus sont pauvres

Ils ne tiennent pas compte de leurs dépenses.

Ils renversent la maxime : “ Le devoir avant le plaisir.”

Ils sont trop friands d'amusements dispendieux. Ils se fient à la parole de tout le monde et n'exigent jamais d'écrit.

Ils préfèrent payer plutôt que de faire eux-mêmes certains travaux qu'ils considèrent indignes d'eux.

Ils risquent tous leurs œufs dans le même panier.

Ils pensent qu'il sera temps de songer à épargner lorsque la vieillesse sera arrivée.

L'orgueil est le passe-port de la sottise.

Franklin

“Né dans l'indigence et dans l'obscurité, dit Franklin en écrivant ses Mémoires, et y ayant passé mes premières années, je me suis élevé dans le monde à un état d'opulence et j'y ai acquis quelque célébrité. La fortune ayant continué à me favoriser, même à une époque de ma vie déjà avancée, mes descendants seront peut-être charmés de connaître les moyens que j'ai employés pour cela, et qui, grâce à la Providence, m'ont si bien réussi; et ils peuvent servir de leçon utile à ceux d'entre eux qui, se trouvant dans les circonstances semblables, croiraient devoir les imiter.”

Ce que Franklin adresse à ses enfants peut être utile à tout le monde. Sa vie est un modèle à suivre. Chacun peut y apprendre quelque chose, le pauvre comme le riche, l'ignorant comme le savant, le simple citoyen comme l'homme d'État. Elle offre surtout des enseignements et des espérances à ceux qui, nés dans une humble condition, sans appui et sans fortune, sentent en eux le désir d'améliorer leur sort et cherchent les moyens de se distinguer parmi leurs semblables. Ils verront comment le fils d'un pauvre artisan, ayant lui-même travaillé longtemps de ses mains pour vivre, est parvenu à la richesse à force de labeur, de prudence et d'économie; comment il a formé tout seul son esprit aux connaissances les plus avancées de son temps, et plié son âme à la vertu par des soins et avec un art qu'il a voulu enseigner aux autres; comment il a fait servir sa science inventive et son honnêteté respectée aux progrès du genre humain et au bonheur de sa patrie.

Peu de carrières ont été aussi pleinement, aussi vertueusement, aussi glorieusement remplies que celle de ce fils d'un teinturier de Boston, qui commença par couler du suif dans des moules de chandelles, se fit ensuite imprimeur, rédigea les premiers journaux américains, fonda les premières manufactures de papiers dans ces colonies, dont il accrut la civilisation matérielle et les lumières; découvrit l'identité du fluide électrique et de la foudre; devient membre de l'académie des sciences de Paris et de presque tous les corps savants de l'Europe; fut auprès de la métropole le courageux agent des colonies soumisses, auprès de la France et de l'Espagne le négociateur des colonies insurgées, et se plaça à côté de Georges Washington comme fondateur de leur indépendance; enfin, après avoir fait le bien pendant quatre-vingt-

quatre ans mourut environné des respects des deux mondes comme un sage qui avait étendu la connaissance des lois de l'univers, comme un grand homme qui avait contribué, à l'affranchissement et à la prospérité de sa patrie, et mérita non-seulement que l'Amérique tout entière portât son deuil, mais que l'assemblée constituante de France s'y associât par un décret public.

Sans doute il ne sera pas facile, à ceux qui connaîtront mieux Franklin, de l'égaliser. Le génie ne s'imite pas; il faut avoir reçu de la nature les plus beaux dons de l'esprit et les plus fortes qualités du caractère pour diriger ses semblables et influencer considérablement sur les destinées de son pays. Mais si Franklin a été un homme de génie, il a été aussi un homme de bon sens; s'il a été en homme d'État glorieux, il a été aussi un citoyen dévoué. C'est par ce côté du bon sens, de l'honnêteté, du dévouement, qu'il peut apprendre à tous ceux qui liront sa vie à se servir de l'intelligence que Dieu leur a donnée pour éviter les égarements des fausses idées; des bons sentiments que Dieu a déposés dans leur âme, pour combattre les passions et les vices qui rendent malheureux et pauvre. Les bienfaits du travail, les heureux fruits de l'économie, la salutaire habitude d'une réflexion sage qui dirige toujours la conduite, le désir louable de faire du bien aux hommes, et par là de se préparer la plus douce des satisfactions et la plus utile des récompenses, le contentement de soi et la bonne opinion des autres: voilà ce que chacun peut puiser dans cette lecture.

Mais il y a aussi dans la vie de Franklin de belles leçons pour ces natures fortes et généreuses qui doivent s'élever au-dessus des destinées communes. Ce n'est point sans difficulté qu'il a cultivé son génie, sans effort qu'il s'est formé à la vertu, sans un travail opiniâtre qui a été utile à son pays et au monde. Il mérite d'être pris pour guide par ces privilégiés de la Providence, par ces nobles serviteurs de l'humanité, qu'on appelle les grands hommes. C'est par eux que le genre humain marche de plus en plus à la science et au bonheur. L'inégalité qui les sépare des autres hommes et que les autres hommes seraient tentés d'abord de maudire, ils en comblent promptement l'intervalle par le don de leurs découvertes, par l'énergie féconde de leurs impulsions. Ils élèvent peu à peu jusqu'à leur niveau ceux qui n'auraient jamais pu y arriver tout seuls. Ils les font participer ainsi aux avantages de leur bienfaisante inégalité, qui se transforme bientôt pour tous

en égalité d'un ordre supérieur. En effet, au bout de quelques générations, ce qui était le génie d'un homme devient le bon sens du genre humain, et une nouveauté hardie se change en usage universel. Les sages et les habiles des divers siècles ajoutent sans cesse à ce trésor commun où puise l'humanité, qui sans eux serait restée dans sa pauvreté primitive, c'est-à-dire dans son ignorance et dans sa faiblesse. Poussons donc à la vraie science, car il n'y a pas de vérité qui, en détruisant une misère, ne tue un vice. Honorons les hommes supérieurs, et proposons-les en imitation ; car c'est en préparant de semblables, et jamais le monde n'en a eu un besoin plus grand.

MIGNET.

L'éducation du patriotisme.

LA PATRIE EST UNE GRANDE SOLIDARITÉ

On fait l'éducation du patriotisme, on le forme, on le grandit, en regardant l'histoire de son pays, avec ses grandeurs, ses revers, son influence et son prestige dans le monde, avec ses grands hommes, avec les causes qui ont suscité ceux-là, qui ont animé ceux-ci.

On pense aux services qu'on reçoit de sa propre patrie, qui nous a donné de la lumière, du bien-être, et même de la gloire. On se dit que l'on est un anneau de cette chaîne ininterrompue qui relie tous les Français ; qu'il y faut être solide et à sa place, comme un digne héritier du patrimoine des ancêtres, comme un digne collaborateur de nos contemporains, comme un bienfaiteur anticipé des générations à venir. On se rappelle que la patrie est une solidarité toujours armée pour nous défendre et nous protéger contre les autres collectivités rivales. Un seul de nos compatriotes molesté au bout du monde peut être cause de la mise en marche de nos flottes et de nos armées. La patrie est donc une association de droits et d'intérêts. Nos coassociés étant ainsi disposés à se faire tuer pour le bien d'un seul concitoyen qui est chacun d'entre nous, chacun de nous, à son tour, doit être dans la disposition de verser son sang pour le bien de tous les autres. La patrie est une association de droits civils et politiques conquis en commun, possédés jalousement, perfectibles toujours, et destinés à plus d'étendue par la collaboration commune.

La patrie importe la communauté de langage. Cette langue commune rend facile la

vie sociale ; elle nous fait participer à notre littérature nationale, qui est le véhicule des idées et des sentiments communs dont nous vivons.

La première manière de faire l'éducation de son patriotisme consiste donc à penser aux biens que nous recevons du fait que nous sommes affiliés à une patrie. On regarde ainsi la patrie comme "une grande solidarité", comme une grande société de secours mutuels.

LA PATRIE EST UNE GRANDE AMITIÉ

Cette première manière est bonne, sans doute, mais imparfaite. Elle se ressent de l'intérêt qui lui donne naissance. Elle est un peu égoïste.

Il en est un autre plus noble.

Elle nous fait considérer la patrie, non plus seulement comme une grande solidarité, mais comme une grande amitié. Elle ne fonde plus le patriotisme sur l'intérêt, mais sur le sentiment. Le sentiment domine l'intérêt ; il va plus haut et plus loin que lui. Nous aimons, notre mère, même — et surtout — vieillie ou souffrante. De même nous aimons la patrie même humiliée et diminuée.

Un Alsacien-Lorrain de ce moment-ci a des intérêts autres que ceux du Français. Malgré tout, s'il est patriote, il aime la France. Il souffre de ses souffrances, il jouit de ses joies. Il se sent attiré vers elle. Le Canada fut colonie française jusqu'en 1763. Il est séparé de nous aujourd'hui. Ses intérêts sont autres. Malgré cela, nous sentons qu'il y a au delà de l'Océan, un peu de notre âme. Les Canadiens-Français sont nos frères. Et nous leur disons :

Vous êtes notre sang, vous êtes notre race :
Nos maies serrent vos mains en traversant les mers,
Et, défiant les ans, un double amour efface
Les clauses des traités amers.

L'association d'intérêts, la solidarité économique, à proprement parler, n'existe plus, mais le sentiment lui survit, fondé sur la solidarité morale ou l'amitié.

Devant ce sentiment, la patrie n'est qu'une famille agrandie ; c'est une fédération de familles. C'est un corps où chaque membre sert aux autres et est servi par les autres ; c'est une âme unique, où tous participent.

Voilà pourquoi on parle quelquefois de la piété nationale, du "culte" patriotique. Ces expressions montrent à quelle hauteur nous fait monter ce sentiment, puisqu'il se rapprochent, même par le nom, de ceux que nous avons pour la divinité.

Abbé S. VERRÉ.

Pages Etrangères

MÈRES, PRENEZ GARDE

Un des principaux obstacles à la forte éducation de la jeunesse virile de ce pays — j'ose le dire — ce sont les mères.

Elles sont le réservoir sans fond des forces terribles du sentiment. Pourquoi les concentrent-elles sur eux, croyant ainsi, dans leur naïveté maternelle, mieux garder, mieux préserver ces enfants de leur tendresse? De telles forces — divines et exubérantes — sont ainsi neutralisées, annulées. Mais si les éducatrices qui les retiennent, étaient un jour levées par les mères françaises, la patrie verrait bientôt les grandes initiatives, les grandes aurores.

Au lieu de préserver toujours, qu'elles encouragent; au lieu de dévorer tendrement leurs fils, qu'elles les forcent à vivre; au lieu de chercher, en les gardant près d'elles, une douceur déprimante et égoïste, qu'elles tâchent de faire d'eux une énergie dont elles centupleront le rayonnement. Au lieu de se séparer de leurs fils qu'elles éloignent volontiers, qu'elles les gardent, et, puisque à tout prix elles veulent couvrir, qu'elles les couvrent: mais pour Dieu, qu'elles ne traitent pas leurs fils comme des vestales.

Si les fils, maintenant, doivent garder le feu sacré du foyer, qui donc ira en porter la flamme dans les terres refroidies et déshéritées, qui attendent la vie?

Je serais heureux que ces pages où palpite un souffle de rénovation de notre jeunesse française ne fussent pas vaines. Puissent elles apporter une force à quelques-uns des nobles ouvriers qui travaillent à la former, un concours libre et loyal aux maîtres officiels qui l'élèvent, une aide aux pères et aux mères qui la voudraient digne de ce grand pays et de leur foi chrétienne, et une impulsion aux plus vivants qui, parmi la jeunesse s'agitent et tressaillent.

Il dépend d'eux de réaliser nos meilleures espérances.

P DIDON.

Pages Canadiennes

LE SALUT DE NOTRE RACE

Les races avec lesquelles nous vivons ont vite compris la nécessité de s'outiller pour l'avenir. De par la force des circonstances, elles devaient nous devancer dans la possession des biens matériels. Tandis que nous

avons à combattre pour la réalisation de l'idéal proposé par nos pères à nos âmes françaises, les Canadiens-anglais, libres de toute préoccupation de langue et de religion, prenaient la direction du commerce et s'emparaient des richesses naturelles du pays. Mais, depuis la consécration formelle, sinon définitive, de nos droits, avons-nous toujours sagement appliqué nos énergies nationales, fait tout le chemin que nous aurions pu faire? Abstraction faite de la question des races, nous vivons dans une ère de travail et de lutte. Seuls les vaillants sortiront victorieux du concours qui s'est ouvert dans toutes les sphères de l'activité humaine. Tous les peuples ont à lutter sur le terrain économique dans l'agriculture, le commerce, l'industrie. Dans le domaine des sciences et des arts, les rivalités, pour être plus pacifiques, n'en sont pas moins vives. Sous peine de se voir graduellement évincé de la terre conquise par nos aïeux, le peuple Canadien-français doit se mêler à la lutte économique comme aux luttes intellectuelles.

Les grands corps de la nation, dans les jours d'apaisement et de concorde, doivent se demander s'ils n'ont pas un peu péché par égoïsme, s'ils ont bien toujours donné l'exemple, dans leurs sphères respectives, d'une aspiration constante vers un idéal supérieur? De même chaque citoyen se demandera s'il a donné la pleine mesure de son travail à son pays. L'initiative privée, collective et individuelle, fera le salut de notre race.

HON. L. GOUIN.

Petite encyclopédie Canadienne

Le département de l'Intérieur, au Canada, a terminé les analyses de 212 échantillons de sucre et de sirop d'érable qui ont été fournis en février dernier, et en a trouvé 116 falsifiés.

En 1902, il y avait 108,112 sauvages au Canada, et 108,233 en 1903.

Le Canada a 36,000 milles de câbles télégraphiques sur terre et sur mer; 130,000 milles de fils télégraphiques et téléphoniques; 81,500 appareils téléphoniques en usage. En 1904, 253 millions de messages ont été transmis par téléphone.

Au Nord Ouest, Canada, où il y a quatre millions d'acres sous culture, on s'attend à une récolte de 100,000,000 de minots de blé. La moyenne de la récolte de 1902 a été de 25 minots à l'acre.

Tarifs Comparés

Nos lecteurs trouveront ci après les tarifs comparés (base de 4% d'intérêt annuel), pour certains âges, des primes nettes annuelles, pour une assurance de \$1,000, payable au décès : 1° d'après la table de mortalité du National Fraternal Congress, préparée d'après les statistiques fournies par quelques grandes sociétés de secours mutuels américaines ; 2° d'après la table dite American Experience, dont se servent un grand nombre de compagnies d'assurance pour établir leurs tarifs :

Age.	N. F. C. 4%.	Am. Exp. 4%.
20	\$10.34	\$12.67
25	11.91	14.21
30	13.96	16.21
35	16.61	18.84
40	20.11	22.35
45	24.72	27.12
50	30.91	33.70
55	39.36	42.79

Il faut observer, cependant, que d'après les lois générales des différents Etats, les compagnies d'assurance doivent préparer leurs tarifs sur une base d'intérêt moindre que 4%, et comme elles ajoutent un certain montant pour frais d'administration, il arrive que leurs taux se trouvent plus élevés que ceux indiqués ci dessus.

Gerbe de Pensées

Intérêt personnel : grand mobile des petites âmes.

+

Il n'y a nul plaisir à donner ce qui doit être reçu sans plaisir.

+

Le grand besoin de l'amour n'est pas de recevoir, c'est de donner.

+

Aimez-vous à donner ? Sachez recevoir.
Aimez-vous à recevoir ? Sachez donner.

+

Par une réaction naturelle, on est porté à ne pas plaindre assez les gens qui se plaignent trop.

+

Voyez le don qu'on vous fait avec les yeux de celui qui donne. Voyez le présent

que vous voulez faire avec les yeux de celui à qui vous le destinez.

+

Oh ! le monstre ! dit-on à l'aspect du malheureux venu au monde sans bras ou sans jambe. Mais on est plus indulgent pour ceux qui n'ont pas de cœur.

+

L'amour vit d'immolation. C'est pourquoi l'amour dévoué veut partager les peines des autres, et pourquoi l'amour égoïste prétend que les autres partagent ses peines.

+

Lorsque des gens que l'on voudrait plaindre, exagérant outre mesure le mal très supportable dont ils souffrent, se lamentent plus que de raison, on se sent de furieuses envies de leur reprocher leur lâcheté.

+

Donnez à la soif de certains cœurs les satisfactions dont ils sont avides : la richesse, les plaisirs, les honneurs, vous les verrez se gonfler et s'attendrir, et, tout pénétrés qu'ils sont de vos bienfaits, éprouver, en apparence, le besoin de répandre à leur tour sur vous ce que vous avez répandu sur eux. Mais contentez-vous de l'apparence. Si, pressés par quelque nécessité, ils devaient rendre ce qu'ils ont reçu, ou même si pendant quelque temps ils cessaient de recevoir, vous les verriez se resserrer, se dessécher et se durcir, absolument comme des éponges.

+

Se taire sur ses souffrances, ou, tout au moins s'efforcer d'en dissimuler quelque chose pour ne pas contrister ceux qui nous aiment, c'est prouver que nous les aimons aussi et d'une véritable affection. Mais les vouloir attentifs au moindre mal que nous éprouvons, tenir leur inquiétude en éveil par des descriptions emphatiques de nos douleurs physiques ou morales, les attrister de nos plaintes incessantes, poser sans cesse devant eux comme l'objet le plus digne de pitié, et ne nous sentir contents que lorsque nous les voyons, pleins d'alarmes à notre sujet, être en réalité aussi malheureux que nous affectons de l'être, c'est montrer que nous aimons par dessus tout une chose : notre petite personnalité.

A. LE PAS (*Paille et Grain.*)

+

La véritable manière de se tenir prêt pour le dernier moment, c'est de bien employer tous les autres et d'attendre toujours celui-ci. — FÉNELON.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tél. Bell 2255.

 MONTRÉAL, MAI 1906

Changements d'adresse

Nous prions MM. les Secrétaires-archivistes de cercles de Montréal de se faire donner immédiatement les nouveaux numéros des domiciles des sociétaires demeurant sur les rues où il a été fait des changements récemment. Qu'on note bien surtout si c'est à l'est ou à l'ouest.

De plus, tous les membres qui ont démissionné doivent en donner avis au secrétaire ou percepteur le plus tôt possible.

Ça et là

Que faut-il faire pour vous décider à trouver un nouveau membre ; dites ?

* * *

Mai ! C'est le temps de travailler si vous voulez occuper une place honorable dans le concours.

* * *

Pourquoi les cercles qui sont stationnaires ne feraient-ils pas un effort pour accroître leur effectif à la veille de la convention. L'occasion est excellente.

* * *

Il n'existe pas le sociétaire qui peut dire, après avoir repassé tous les noms de ses amis et connaissances : " Je ne connais personne à qui je pourrais parler de l'Alliance Nationale."

* * *

Si vous aimez votre prochain comme vous-même, ainsi que le demande l'Évangile, comment pouvez-vous laisser vos parents et vos amis avancer dans la vie sans leur faire connaître les bienfaits de la mutualité ?

* * *

L'Alliance Nationale est la mutualité canadienne-française la plus populaire et la plus progressive. Son histoire n'est qu'une longue suite de succès. Son but a été si bien apprécié, qu'en quelques années elle a groupé autour de son drapeau les forces vives de notre race.

* * *

Nous prions les intéressés de prendre note que M. L. T. Poitras, 156, rue Fleurie, Québec, a été nommé Sb.P.G. du district de Québec. Son prédécesseur, M. Beaulieu, a occupé sa charge avec honneur et nous avons l'espoir que M. Poitras contribuera à maintenir le prestige de ce poste important.

La Convention prochaine

Nous nous faisons un devoir de publier la résolution suivante adoptée par le Cercle Papineau, No 177, à sa première assemblée de mai. La question qu'elle soulève mérite certainement d'être étudiée par tous les cercles de la société :

" Considérant que les conventions de l'Alliance Nationale se composent d'un délégué par cinquante membres en règle, de tous les membres fondateurs et de tous les membres présents et anciens de l'Exécutif ;

" Considérant qu'au moment actuel le nombre des membres se chiffre par 17,000 environ, cela donnant tout près de 400 délégués, plus de 80 membres fondateurs et une vingtaine de membres de l'Exécutif actuels et passés ; formant un total de 500 conventionnels environ ;

" Considérant que, s'appuyant sur l'expérience du passé, il est très difficile, avec un si grand nombre de personnes, de faire adopter des mesures bonnes et fructueuses pour la société ;

" Considérant que si l'Exécutif préparait et soumettait à la prochaine convention, qui doit se tenir à Montréal au mois d'août prochain, un projet de loi réduisant le nombre de la délégation, ce serait dans l'intérêt de la société ;

" Sur proposition de M. Ernest Brossard et appuyé par A. H. Denis, il est résolu :

" Que le Cercle Papineau, No 177, estime qu'il serait dans l'intérêt de l'Alliance Nationale que telle législation soit prise en sérieuse considération par l'Exécutif ; que cette résolution soit adressée au Président Général de l'Alliance Nationale, afin que le Bureau Exécutif fasse adopter telle mesure qu'il jugera opportune dans l'espèce.

" Adopté unanimement.

" Signé, E. LARIVIÈRE, Président,
" Echevin de Montréal.

" J. R. HUBERDEAU,
" Sec.-Arch. du Cl. Papineau.

" Vraie copie,

" J. R. HUBERDEAU, S.A."

L'ALLIANCE NATIONALE

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-RAPHAEL, No 249.
 Institué à St-Raphaël, comté de Bellechasse, le 27 mars 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chaplain, M. le curé Michaud. Sec.-fin., F. N. Belleau, M. D.
 Sb. P. G., Ernest Beaudoin. Trés., " " " "
 Président, Abraham Boucher. Md. E., " " " "
 Vice-Prés., Geo. Bélanger. Com.-Ord., Her. Rdmillard.
 Sec.-Arch., Horace Turgeon. Int., Hon. Picard.

Ce cercle avait d'abord été organisé comme Bureau de Perception le 13 mars 1906.

CERCLE RICHMOND, No 250.
 Institué à Richmond, comté de Richmond, le 1er avril 1906, par M. Camille Manseau, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chaplain, Rv. J. A. Rhéaume. Sec.-Fin., J. B. U. Bernard.
 Sb. P. G., Ernest Poulin. Trés., Joseph Carrier.
 Prés., A. J. Bédard. Md. E., John Hayes, M. D.
 Vice-Prés., Philias Marchand. Com.-Ord., Médéric Gagnon.
 Sec.-Arch., Les Beaudoin. Int., Edouard Rochefort.

Ce cercle avait d'abord été institué comme Bureau de Perception le 26 mars 1906.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B P BELLECHASSE, No 159
 Institué à St Phéon, comté de Bellechasse, le 8 février 1906, par M. Charles Duquette, R. P. P. G., et organisé par ce dernier avec le concours de M. A. D. Dugal.

Perc., Napoléon Boucher
 Md. E., Joseph Schiller, M D
 Com. de S., MM. C. C. Lévêque, ptre curé, Prés., L. J. Turgeon et Emile Levêque.

B P. LENNOXVILLE, No 161
 Institué à Lennoxville, comté de Sherbrooke, le 10 février 1906, par M G H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

Perc., L. A. Simoneau.
 Md. E., E. Bertrand, M. D.
 Com de S., MM Pierre Sévigny, Prés., William Timmons et J. E. Martin.

B. P. ST-ALBAN, No 164.
 Institué à St-Alban, comté de Portneuf, le 3 mars 1906, par M Chs Duquette, R. P. P. G., et organisé par ce dernier avec le concours de M. J. E. Lebeuf.

Perc., W. Goulin.
 Md. E., J. E. Voisard, M D.
 Com. de S., MM. Jacques Gosselin, Prés., X Naud et E. Grondines.

B P ST MARCEL, No 166.
 Institué à S-Marcel, comté de Richelieu, le 5 mars 1906, par M. O. Dépatie, R. P. P. G. et organisé par ce dernier

Perc., J. P. Goyette.
 Md. E., J. P., Gendron, M. D.
 Com. de S., Rév. F. X. N. Boulais, Prés., MM. Exéase Guillette et Joseph Desrosiers.

B P ST DAMIEN, No 169
 Institué à B-dford, comté de Missisquoi, le 2 avril 1906, par M. O. Dépatie, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

Perc., J. N. Lussier.
 Md. E., T. A. Dufort, M. D.
 Com. de S., MM L. P. Trottier, Prés., Ernest Moreau et Zuzèbe Corriveau.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM M. Beaudoin, cl. St-Raphaël, No 249 ; Ernest Poulin, cl. Richmond, No 250

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM J Schiller, B. P. Bellechasse, No 159 ; F. Bertrand, B. P. Lennoxville, No 161 ; J. R. Picard, B. P. Charlemagne, No 162 ; J. P. Gendron, B. P. St-Marcel, No 166 ; J. E. Voisard, B. P. St-Alban, No 164 ; P. A. Dufort, B. P. St-Damien, No 169 ; F. N. Belleau, cl. St-Raphaël, No 249 ; John Hayes, cl. Richmond, No 250.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au concours du dernier mois :

CERCLE ST PIERRE, No 8 : à Dame J. G. Pelletier à l'occasion de la mort de son époux.

CERCLE ST CHARLES, No 10 : à M. J. O. Vallée, à l'occasion du décès de son frère ; à A. S. L.-blanc, à l'occasion du décès de son père ; à Mées Veuves H. Vallée et O. Lefebvre à l'occasion du décès de leurs époux.

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73 : à la famille de feu Wilfrid Sénécal

CERCLE CARILLON, No 111 : 1° à M. J. A. Macky à l'occasion de la mort de son père ; 2° à M. Méville Larocque à l'occasion de la mort de sa mère ; 3° à M. Allan Faggan à l'occasion de la mort de son père

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Dotation	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age	Cause	
492	Brien dit Durocher Ed.	39	Mont-Royal	29-6-98	\$1000	20-11-05	46	Bright.	J. U. Lalonde.
493	Champoux Pierre	20	St-Léonard	11-1-04	1000	23-12-05	22	Fra-ture du crâne.	Jos. Ayotte.
494	St-Pierre H. Alfred	29	St-Pie	8-4-98	1000	13-1-06	26	Asphyxie.	L. J. A. Pétreault.
495	Hébert Jean-Baptiste	38	St-Léonard	1-9-00	500	28-1-06	44	Plegmon diffus.	A. Sylvestre.
496	Bordeau Théophile	41	St-Louis	5-7-94	1000	17-2-06	24	Paralysie.	G. T. Moreau.
497	Vandelo Arthur	24	Verdun	12-5-02	1000	17-2-06	53	Cachexie tuberculeuse.	V. Rhéaume.
498	Dorais J. Alphonse	50	St-Joseph	24-5-93	500	25-2-06	63	Angine de poitrine.	G. E. Larin.
499	Leduc Joseph	36	Ste-Anne de B.	23-6-93	1000	26-2-06	49	Tuberculose.	L. N. F. Cypriot.

CERCLES RÉINTÉGRÉS

Les cercles dont les noms suivent étant suspendus ont été réintégrés aux dates ci-après : Ste-Geneviève, No 9, 25 avril ; Isle-Verte, No 225, 14 avril ; D'Youville, No 233, 20 avril ; St-Cyprien, No 107, 4 mai.

Un blessure minime, sans gravité chez un homme sobre et sain, devient souvent, chez l'alcoolique, le point de départ d'accidents terribles que l'art est impuissant à conjurer.

L'ACADEMIE DE MÉDECINE.

AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE
DUE POUR MALADIE

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières ; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4° ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

- 1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).
- 2° A l'assemblée du cercle.
- 3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRÂCE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

- 1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).
- 2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).
- 3° Que le cercle approuve la requête.
- 4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

ETAT FINANCIER

Au 28 Février 1906

CAISSE DE DOTATION**RECETTES**

Balance au 31 janvier 1906.....	\$552,342 28
Produit des contributions.....	13,214.66
Intérêts.....	863.00
	<u>\$566,419.94</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
J. Arthur Sabourin	\$ 1,000.00
André Séguin.....	1,000 00
Edouard Brien dit Desrochers.....	1,000 00
Martin Gratton.....	1,000 00
Joseph Roy.....	2,000.00
Delphis Hamel.....	500.00
J. F. E. Plamondon.....	1,000 00
François Berthiaume.....	1,000.00
David Abel.....	1,000 00
Joseph Rousseau.....	500.00
Joseph Brunet.....	500 00
Auguste Deschênes.....	500 00
" Caisse Générale, 5% des contributions	660.73
" Remboursement contributions.....	8 80
" balance au 28 Février 1906.....	554 750 41
	<u>\$566 419 94</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES**RECETTES**

Balance au 31 janvier 1906.....	\$ 12,745 46
Produit des contributions.....	772 40
Intérêts.....	20 00
Réserve.....	10 00
	<u>\$ 13,547 86</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices.....	\$ 491 80
" Réserve.....	12 50
" Caisse Générale, 5% des contributions	38 62
" balance au 28 février 1906.....	13,004 94
	<u>\$ 13,547 86</u>

CAISSE GÉNÉRALE**RECETTES**

A 5% des contributions.....	\$ 699.35
" Rétribution.....	1,216.00
" Revue.....	37.63
" Droits d'entrées.....	155.00
" Revision et mutation.....	46.50
" Fournitures.....	204 55
" Intérêt.....	20.56

A Assurance garantie, officiers cercles et B P.....	12 80
" Divers.....	56 92
	<u>\$ 2,449.31</u>
A balance au 1er février 1906.....	12,156 67
	<u>\$14,605.98</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 105.59
" Propagande.....	23.01
" Fournitures.....	15 25
" Entretien du bureau :	
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	39 31
Impressions et papeterie.....	13 38
Luminaire.....	19 44
Loyer.....	81 00
Mobilier.....	68.48
Certificats et diplômes.....	424 68
Revision examens.....	42 30
Salaires d'officiers et employés...	653.09
Divers.....	20 33
" Inspection.....	273 52
" Frais investigation réclamation.....	5 35
" Revue.....	308 72
" Assurance garantie, officiers cercles et B P.....	487 80
" Divers.....	20 00
	<u>\$ 2,601 25</u>
Par balance au 28 février 1906.....	12,004 73
	<u>\$14,605.98</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$554,750 41
" " C. des Malades.....	13,004 94
" " Générale.....	12,004 73
" " d'Épargne.....	27,119 60
	<u>\$606,879 68</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 20,500.00
Municipalités Scolaires.....	49,695.72
Municipalités.....	26,320.00
Prêts hypothécaires.....	475,958.93
Banques Hochelaga, Provinciale et Nationale.....	34,938.80
	<u>\$607,413.45</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	533 77
	<u>\$606,879 68</u>

Montréal, 28 février 1906.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAFINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON
J. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations.—Cl. signifie cercle; S.B. P.G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.E., médecin-examinateur.

- No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P.G., E.I. Leduc, 31 Souvenir; Prés., P. X. Leduc, 601 St-Urbain; Md. E. G. Laroche, 383 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 201 Versaille; S.F., Alex. M. quin 1 Trudel. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.
- No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine. Réunions, 1er et 2e vendredis, 45 rue Vinet.
- No 3—CL. BEAUAHNOIS: S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.
- No 4—CL. DERVAL: S.A., Emery Quénel; S.F., J.E. Lefebvre, 4 Summerla. Réunions, 1er et 3e mardi, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.
- No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S.A., Edouard Balet, 2336 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchaud, 343 Drott. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., Salle Baby, 98 rue Fulford.
- No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chap. 151st, R.V. F. L. T. Adam, Chan. Hoc.; S.B. P. G., Edr. B. r. n., 1018 Ontario; Prés., et M. E. J. A., S.B. P. G., Edr. B. r. n., 1018 Ontario; 432 Plessis; S.F. W. Duns, 1108 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., sous-sol église Sacré-Coeur.
- No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S.A., M. C. Berner; S.F., A. Lamarche. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p.m., salle M. O. Bemser.
- No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S.F., J. A. Mignault, 57 Roy. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h p.m., Bâtiments des Ev. Pères Oblats 1.9 Vintation.
- No 9—CL. STE-GENEVIEVE, O. Joacq. Cartier: S.A., Alédé de Boleau; S.F., A. Liberman. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., chez le notaire L'Écuyer.
- No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Év. J. Cabana; S.B. P.G., Jos. Popin, 491 Centre; Prés., Isid. Fortier, 146 Centre; Md.E. E. G. Daga, 337 Centre; S.A., N. Bessie, 411b Cen se; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.
- No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S.A., et S.F., Dr G. E. Garter, 304 Carré Chaboll z. Réunions, 4e vendredi, 8 hrs p.m., 190 rue St-Maurice.
- No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 3522 Notre-Dame; S.F., P. G. Polier, 1898 St-Jacques. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Beaudoin, 8663 Notre-Dame.
- No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 30 St-Jacques.
- No 15—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches (après grand-messe), au bureau de Louis Labelle.
- No 16—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 2e dimanche, salle Doucet 3 30 hrs p.m.
- No 17—CL. ST-VALIER, Québec: S.A., Geo. Vidal, Pont Dorchester; S.F., F. Blouin, 390 du Rol. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Moisan.
- No 18—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S.A., Arth. Brault; S.F., P. Lepante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.
- No 19—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot: A., W. Pilon; S.F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, office du curé.
- No 20—CL. LABOQUE, Sherbrooke: S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.
- No 21—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S.A. et S.F., A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.
- No 22—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C. A. Descaer, Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.
- No 23—CL. HOCHELAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 19 Eudon; S.F., W. Desjardins, 16 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.
- No 24—CL. MONTCAIRM, St-Jacques L'achigan: S.A., M. Granger, N.F.; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche rasé vêpres à la salle publique.

No 24—CL. SALABERRY, Valleyfield: S.A., D. A. Daugault; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Monette, rue Ste-Océle.

No 25—CL. ST-PAUL, ville St-Paul: S.A., N. Domingue; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.

No 27—CL. CONTRECOEUR: S.A., Dr G. Marotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.

No 28—CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S.F., J. H. Paquette, 234 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivie, 5 Dufresne.

No 29—CL. ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mailloux, 859 Demostigny; S.F., Jos. de Vaudreuil, 697 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 30—CL. RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 31—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet: S.A., Avila Prévois; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Frévois, à 8 1/2 hrs p.m.

No 32—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine: S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclair. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., No 11, 15e rue.

No 33—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska: S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 6 1/2 hrs p.m., salle Publique.

No 34—CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m., salle du Conseil.

No 35—CL. STE-JUSTINE, S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Désiré Lauzon.

No 36—CL. SOULANGES, Les Ogdres: S. A. Roch Leroix, Caracodes Pointe; S.F., C. Laboursadière. Réunions, dernier vendredi, salle Cuillieris, 8 hrs p.m.

No 37—CL. MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., F. Lesage, 830 Ste-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, S.15 p.m., coin Amherst et de Montigny.

No 38—CL. NOTRE-DAME DE HULL: S.A., Hor. Pire; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle Lafoche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 39—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphane: S.A., Médard Forest; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Codere.

No 40—CL. LAPRAIRIE: S.A., Alphonse Durancou; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 2e lundi, chez A. F. Grondin.

No 41—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve: S.A., J. Chalfoux, 32 ave Lasalle; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Léotourneur.

No 42—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier: Chapelain, Év. Régis Bonin; S.B. P.G., Jos. Lafontaine; Prés., A. Lafontaine; Md.E., E. Landy; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi.

No 43—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis: S.B. P.G., J. P. Lamarche, N. F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, 401 Mont-Royal; S.A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 38 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 421 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardi, 94 Pontiac.

No 44—CL. BOURGET, Montréal: Chapelain, Év. M. Demers. S.B. P.G., J. O. Lamonde, 747 St-Denis; Prés., J. E. Costin, 433 St-Denis; Md. E., C. A. Dalar, 107 St-Hubert; S.A., G. B. Désaulniers, 177A Beaudry; S.F., W. Piché, 870, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 45—CL. PIERREVILLE: S.A. et S.F., H. L. Shooner. Réunions, dernier dimanche, salle Shooner.

No 46—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Frénet.

No 47—CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 48—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE: S.A., de Montarville Taschereau; S.F., A. Lemoine. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. B. St-Hilaire, 1 h. p.m.

No 49—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville: S.A., F. X. Beauchemin; S.F., God. Lachance. Réunions, dernier mercredi, à la salle Gause.

101—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce: S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 2 hrs p.m.

No 102—CL. ST-BERNARD, Soré: S.A. et S.F., A. F. Vanasse. Réunions, 2e lundi au bureau du S.A., maison Vanasse rue George.

- * No 108 CL CHAMPLAIN, Québec: Chaplain, Rév. J. E. P. L'Heu; Sb. P. G. et Md. E., F. H. Bédard, 238 St-Jean; Prés: Jos. Roudeau, 418 S-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 B rthe ct.; S.F., J. E. Rocard, 418 St-Jean. Réunions, 4e mardi, salle Mon rouil 87 D Aiguillon.
- No 113—CL DELORMIER: S.A. W.Érid Fortier, 34 Garnier; S.F., Léon Desautels, 175A Marie-Anne. Réunions, 3e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., salle Beaudry, 263 rue Brébouf.
- No 114—CL ST-RUSSE, Montréal: S.A. Pierre Gréne te, 16 Nollada; S.F. et Md. E., A. Eanger, 788 Ontario. Réunions 2e et 4e jeudis, salle Lemieux, c/o In Lafontaine et Iorville, 8 hrs p.m.
- No 115—CL NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., D. Gorette; S.F., P. A. Feltier. Réunions dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste
- No 117—CL ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 423A Beaudry; S.F. Le Desrivers 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delizelle et Notre-Dame, 8 hrs p.m.
- No 118—CL GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 201 Cha ham; S.F., Jos. Labelle, 83 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 119—CL ST-TITE: Chaplain et Sb. P. G. M. le curé J B Greni r; S.A. et S.F., J. F. Jacob; Md. E., L N E Lacourcier. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Ledra.
- No 123—CL DUVERNAY, Montréal: Chaplain, Rév M Beaulieu; Sb. P. G., Henri Mitchell, 239 Quessan; Prés: J. A. Latreille, 104 Delizelle; S. A., Joseph Mégard, 174 Duvernay; S. F., O. Lesauv, 175 Duvernay; Md. E., Henri Champagne, 3138 St-Nicolas. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 124—CL TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S.A., A. Lebrun, 27 B-naventure; S.F., F. X. Vanasse, 29 Du Platon. Réunions, 2e et 3e mardis, 21 du Platon, 1 15 hr p.m.
- No 125—CL STE-GENEVIEVE DE BATSICAN: Chaplain Rév. M. B. Ilona et Sb. P. G., Donat Barbeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Tnault; S.F., Prime Baril; Md. E., F. X. Baril. Réunions, de nier dimanche, après la messe.
- No 126—CL ST-EDOUARD, Montréal: S.A., C. B. I. Vanasse, 980 Beaulieu; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 356 Beaulieu, 8 hrs p.m.
- No 127—CL OLIVER, Montréal: Chaplain, Rév. W. Hébert, P.E.S.; Sb. P. G., D. W. Gagnon, 170 St-Denis; Prés., J. D. Trudell, 81 Cadieux; S.A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md. E., L. A. Garnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monumen National, 8 hrs p.m.
- No 128—CL BRUCHESI, Montréal: S.A., J. M. E. Larivière, 234 Ste-Elisabeth; S. A., Joseph Nette, 19 Huron. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 58 Plessis, 8 hrs p.m.
- No 140—CL CHICOUTIMI: S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Leclercq. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 5 33 hrs p.m.
- No 146—CL STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 148—CL CHENIER, Montréal: S.A., Geo. Guy, 235 R che Heu; S. F., F. Basilières, 405 Grand-Trou. Réunions, 1er et 3e jeudis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.
- No 149—CL ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chaplain, Rév. M. Auclair, curé; Sb. P. G., Albert D'onté 451A Drole et Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S. A., E. Desroches, 634 Mentana; S.F., L. J. Forget, 423 Hypocrite; Md. E., P. Barette, coin Drole et Rachel. Réunions, 3e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.
- No 150—CL LARTIGUE, Longue-Pointe: S. A., C. Edr. La oas; S.F., F. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, B-saurivage.
- No 158—CL LECLEUR, Woonsocket, R. I.: Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; Sb. P. G., Prés. et Md. E., J. A. Jetté, 21 Carington av.; S.A., James Fontaine, 216 Cumberland; S.F., J. B. A. Savard, 193 East Front. Réunions, 1er et 3e dimanche, sa. le Sa le de la Cour Fidell'y, 142 Main St
- No 160—CL VERDUN, S. A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S.F., Edgar St-Onge, 170 Ave Church. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Sauvé, 53 Ross, 8 hrs p.m.
- No 162—CL STE-SCHOLASTIQUE: S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar ché, 8 hrs p.m.
- No 163—CL DOLLARD, Montréal: S.A., Jos. Saint-Denis, 231 Charron; S.F., L. O. Fontaine, 104 Chateauguy. Réunions, 1er et 3e mardis, 8-hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.
- No 165—CL ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, Grand-Mère: S.A., J. G. Delaire; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendred's, salle Leclerc.
- No 166—CL LACHESNAYE F aerville: S.A., J. Y. Pommel; S.F., S. J. Frenette. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.
- No 170—CL LEON XIII, Montréal: S. A., L. A. Morency, 90 Ste-Elisabeth; S.F., Léon Gauvin 579 Saint-André. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berril, 8h p.m.
- No 171—CL CREMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepallieur, Pire curé, Chan. Hon., V.F.; Sb. P.G., Alf. Duranleau, 1484 St-Laurent; Prés, Nap. Royal, 92 De Gaspé; S. A., Geo. Désautels, S. F., 1482 St-Laurent; S. F., O. Monet, 1741 Ste-Lau-ent; Md. E., E. Pelletier, 1629 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis Edin's Bq. des Marchand's, coin Laurier et S. Laurent, 8 hrs p.m.
- No 172—CL FRONTENAC, Montréal: S. A., J. A. Lamar- che, 409 St-Timothée; S.F., Outbert deGrandpré, 398 Wolfe. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.
- No 173—CL CONTANT, Montréal: Prés., Alo Dalpé 274 Beaudry; S.A., M. Alp. Outmet, 67 Ave Viger; S.F., Louis Héard 87 Dubord; Md. E., J. E. Bastien, 85 Visitation, 761 Bell, E t 342A. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et De montigny, 8 hrs p.m.
- No 174—CL ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Cha- pelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb. P.G., A. Lepage, 2130 St-Laurent; Prés., Jos. Dépaté, 1553 Esplanade; S.A. et S.F., H. Paradis, 1164 Clark; Md. E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club Ma cil, 89 Beau- bten.
- No 177—CL PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions, 1er jeudi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 179—CL ST-CAMILLE, Co Wolfe, S.A. et S.F., Anatole Beau. ion. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 7 30 hrs p.m.
- No 180—CL ST-PHILEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181—CL STE-CECILE, Co Compton: S.A. et S.F., God Beaudoin. Réunions, dernier dimanche, chez M. M. Godfroid Beauoin, 3 hrs p.m.
- No 182—CL RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md. E., J. P. O. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.
- No 183—CL ST-PROSPER: S.A. S.F. et Md. E., F. X. Mascotte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.
- No 186—CL ST-ALPHONSE, Theford Mines: S.A., J. O. Landry S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Perron, 7 hrs p.m.
- No 187—CL ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau; S. F., H. Ladoux. Réunions, dernier dimanche, salle Gareau, 2 hrs p.m.
- No 188—CL LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au pres. yère; 7 hrs p.m.
- No 189—CL ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Cham- pagne; S. F., F. H. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.
- No 190—CL ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hal fax: S.A. et S.F., P. A. Roberge. Réunions, dernier jeudi, salle Ro- berge, 8 hrs p.m.
- No 191—CL VICTORIAVILLE: S.A. et S.F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Potira, 8 hrs p.m.
- No 194—CL ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., S. Brouillet; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche
- No 195—CL DUMOULIN, Yamachiche, S.A. et S.F., A. J. Descoeurs. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeurs.
- No 197—CL LA SALLE, Montréal: S.A., H. E. Duquette, 110 Bourget; S.F., J. O. Duquette, 117 t-Ar gustin. Réunions, 4e dimanche, 3 hrs p.m., salle Lenoir, 3756A Notre-Dame.
- No 199—CL ST-BASILE, Co Portneuf: S.A. et S.F., D. B6- langer. Réunion, dernier lundi, 7 hrs p.m.
- No 200—CL ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Jos. Lacomte; S.F., J. A. Lagueux. Réunions, 2e dimanche, après la messe.
- No 204—CL PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'é. de vil- lage.
- No 206—CL LAFONTAINE, Montréal: Sb. P.G., Nap. La- londe, 285 Chateauguy; Prés., Pr. ou e Dulude, 739 Charle- voix; S.A., Adél. Duval, 583 Centre; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md. E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207—CL ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vé- sins; S.F., L. E. Charron. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m.